



Vivre à Courtenay

N°2

Numéros et contacts utiles

MAIRIE

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h

Vendredi : 9h - 14h

Secrétariat : 04 74 80 82 47

mairiecourtenay@wanadoo.fr

<http://www.courtenay38.fr>

Commune Courtenay

GARDERIE

04 37 06 14 15

garderie.courtenay@gmail.com

CCBD

<https://www.balconsdudauphine.fr>

REGIE DES EAUX

regiedeseaux@balconsdudauphine.fr

Accueil : 04 74 83 83 01

N° urgence : 06 76 70 15 40

SICTOM

Accueil : 04 74 80 10 14

www.sictom-morestel.com

Cigognes

Cette fin janvier, nous avons pu accueillir sur notre commune des hôtes de passage. En effet, les cigognes se sont invitées près de l'école pour une halte dans leur migration. La cigogne blanche, espèce patrimoniale protégée, symbole de la fertilité selon une croyance médiévale, est emblématique de l'Alsace. Cet échassier s'envole vers l'Afrique ou l'Espagne en Août pour passer l'hiver sous un climat plus propice et où la nourriture est plus abondante et rentre de février à avril. Les croyances laissent entendre que lorsque les cigognes rentrent chez elle, « l'hiver se termine ».

Quel que soit la signification de cette halte, c'est toujours un plaisir pour les yeux et cela nous rappelle que la faune reste empreinte de liberté.



Photo : Martine Ravet - Lo Parvi

Intempéries et solidarité

Cet hiver particulièrement humide a mis à mal de nombreuses régions françaises. Notre région, notre commune n'ont pas été épargnés. Ces épisodes pluvieux incessants ont saturé nos terres et provoqué des dégâts dans plusieurs de nos hameaux.

La municipalité a su répondre présente à la demande des sinistrés avec plusieurs jours de mise à disposition de nos moyens de pompage, de recherche de cause et de solution pour limiter la montée des eaux et en soutenant du mieux possible les victimes de ces intempéries. Il est tellement agréable de constater que l'entraide et la solidarité sont toujours monnaie courante dans nos hameaux. Des événements parfois douloureux qui ont permis de faire de belles rencontres et de mieux comprendre les subtilités de « Mère Nature ».

Nos agents techniques, les élus, les sapeurs-pompiers et les entreprises de notre commune ont fait preuve d'une réactivité sans faille et nous les en remercions.



C.C.A.S. Opération primevères



Le samedi 6 mars, la vente de primevères du CCAS au profit de la Ligue contre le cancer a été encore une fois un succès. Quelques 225 primevères ont été vendus. Cette matinée a permis également de récolter des dons pour cette cause.

Nous remercions les membres du CCAS et de la ligue ainsi que l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de cette opération.

Une statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages est réalisée (en partie) sur la commune entre février et avril. L'échantillon des logements concernés sera tiré au sort. Les ménages seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur qui se présentera à leur domicile. Celui-ci sera muni d'une carte officielle. Les réponses à l'enquête demeurent confidentielles et serviront à des fins exclusivement statistiques.

Informations sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/information/4230346>

JEUNESSE

Le dynamisme de la commune passe notamment par nos jeunes. Pour le moment, ceux-ci non pas de lieu pour se réunir, ni d'association pour créer des projets et activités en commun. En effet, l'adhésion au « Club des Jeunes » commence à partir de 16 ans. C'est pourquoi le centre social Odette Brachet de Morestel nous a proposé son aide et toute son expérience pour monter des projets d'activités, d'actions pour nos ados de 11 à 16 ans.

Vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres un questionnaire nous permettant de cerner vos besoins et vos attentes. Nous ferons un point avec le centre social en Avril en fonction de vos retours.



PANNEAUX D'INFORMATIONS

La commune a investi dans 2 panneaux d'informations lumineux afin de pouvoir communiquer en temps réel avec les habitants. Ces panneaux sont connectés. En effet, il vous suffit de télécharger l'application gratuite « city all » sur votre smartphone. Vous pourrez ainsi, par le biais de cette application, avoir les informations diffusées par la mairie sur votre téléphone. De plus, pour des informations à caractère d'urgence, chaque utilisateur de l'application recevra ces informations « prioritaires » sous la forme d'un sms.

LA FIBRE

Le déploiement de la fibre optique a débuté sur le hameau de Tirieu. Plusieurs administrés ont pu déjà s'y raccorder. Malheureusement, devant un trop grand nombre de malfaçons, le département a lancé un audit qui se terminera en avril. Durant cet audit aucun raccordement n'est possible. A la suite des rectifications nécessaires le déploiement reprendra sur le territoire. Un calendrier de déploiement vous sera adressé prochainement.



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site « <http://www.iserefibre.fr/> »

ECLAIRAGE PUBLIC

Le secteur de Chanizieu « Mépuzin » est défaillant depuis plusieurs mois, malgré les différentes interventions, le réseau ne peut être remis en marche en l'état par notre prestataire. L'intervention d'Enedis est indispensable. Toutes les demandes et démarches ont été faites auprès d'Enedis pour effectuer les travaux nécessaires à la remise en marche du réseau. Nous n'avons pour l'instant pas d'informations sur le délai d'intervention. Un second éclairage autonome a été installé.

SICTOM ET RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Suite à vos différentes sollicitations sur le ramassage bimensuelle des ordures ménagères, nous avons fait un point avec le Président du Sictom. A ce jour, sur la CCBD, 15 communes fonctionnent avec cette fréquence de ramassage et celui-ci va s'étendre à d'autres communes de la CCBD à court terme. Il n'y aura donc pas de retour en arrière. D'autres améliorations sont à l'étude par le Sictom.

Les prochains ramassages à Courtenay :

Mars : les jeudis 11/03/21 et 25/03/21

Avril : les jeudis 08/04/21 et 22/04/21

Mai : les jeudis 06/05/21 et 20/06/21

Affaire à suivre...



INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE

Les inscriptions ont débuté le 1er février 2021.

3 étapes :

- Un passage en mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile, il vous sera remis un certificat d'inscription.
 - Prendre un rendez-vous avec la Directrice : 04 74 80 80 33
 - Pour le rendez-vous, vous munir du certificat d'inscription et du carnet de santé à jour des vaccinations obligatoires.
- Les rendez-vous débutent le 22 février les lundi, jeudi, vendredi à 11h30, 13h20, 16h30 et le mardi toute la journée.

En ce qui concerne le transport scolaire vous pouvez dès à présent vous renseigner sur le site www.transisere.fr.

RESTAURANT SCOLAIRE



A compter du lundi 22 février 2021, le restaurant scolaire est délocalisé à la salle des fêtes de St Rô. En effet, suite à l'épidémie qui continue de se propager et afin de pouvoir appliquer le plus strictement possible le dernier protocole sanitaire, le choix de la délocalisation s'imposait. Un déroulement en 2 services avec le maintien des groupes classes espacés, l'installation à table des enfants en quinconce... autant de mesures rendues possibles par l'espace qu'offre la salle...

L'ensemble de ces adaptations nous permet de maintenir les services périscolaires ouverts dans les meilleures conditions.

MISE EN SECURITÉ DES ARRÊTS DE BUS

Pour rester sur le volet des enfants, la municipalité a été interpellée sur la dangerosité de certains arrêts de bus présents sur notre territoire.

Avec le conseil du département, des ajustements ont été opérés pour résoudre ces problèmes et la municipalité va procéder à la mise en sécurité de tous les arrêts.

Les marquages au sol seront refaits, la pose de nouveaux panneaux de signalisation vont avoir lieu ainsi que la mise en place de balises blanches pour parfaire ces installations.

Ces travaux de mise en sécurité seront réalisés en partenariat avec le Département de l'Isère. Nous vous informerons des changements en temps voulu.



L'aire de jeux

La création de l'aire de jeux aux abords de notre école communale est un projet qui nous tient à cœur. Cet équipement manque vraiment sur notre commune et il est, pour nous, nécessaire de mettre à disposition des enfants du village une aire de jeux digne de ce nom. Ce n'est pas chose facile, il faut penser ludique mais ne pas omettre de prendre en compte les normes de sécurité et les équipements nécessaires à l'utilisation des jeux. Cela a un coût non négligeable mais le partenariat avec la région Auvergne Rhône-Alpes et le département de l'Isère permet sa réalisation. Le chantier ne devrait pas tarder à débuter.

Afin de nous aider dans notre choix, nous avons consulté les enfants de l'école. Un des quatre projets proposés a remporté près de 85% des suffrages. Le conseil municipal ne pouvait que valider cet avis consultatif des principaux concernés.

